



Défense nationale National
Defence



FORCES ARMÉES
CANADIENNES

Examen de la politique **DE DÉFENSE**

Document de consultation publique
2016



Canada

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre	2
Qu'est-ce que la politique de défense?	3
Approche du Canada en matière de défense	4
Contexte de la sécurité	7
Défense du Canada et de l'Amérique du Nord	9
Contribution à la paix et à la sécurité internationales	14
Capacités de défense et forces de l'avenir	18
Budget de la Défense	24
Conclusion	26
Principales questions de consultation	27
Comment participer	27
Annexe :	28
Forces opérationnelles des FAC	28
Faits et chiffres	30
Opérations nationales	31
Présence des FAC au Canada	32
Opérations internationales	34
Glossaire des acronymes	36

MESSAGE DU MINISTRE



Au nom du gouvernement du Canada, j'ai le plaisir de présenter ce document de consultation publique dans le but de lancer un examen exhaustif de la politique de défense du Canada et de faire participer les Canadiens à l'élaboration d'une nouvelle politique de défense pour le Canada. La défense du Canada et la protection des Canadiens est la responsabilité la plus fondamentale du gouvernement. Les Forces armées canadiennes jouent également un rôle critique quand il s'agit de faire avancer les intérêts du Canada et de promouvoir les valeurs canadiennes à l'étranger.

Le monde a évolué au cours de la dernière décennie, à certains égards de façon considérable. Des choix importants devront être faits pour faire en sorte que le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes disposent de ce dont ils ont besoin pour faire face aux nouvelles menaces et aux nouveaux défis au cours des années à venir.

Il y a aura lors de ce processus des occasions de participer pour tous les intervenants, notamment les spécialistes du milieu universitaire, les organisations non gouvernementales, les parlementaires et les citoyens engagés. Nous consulterons également nos alliés et partenaires, de même que d'autres ministères et organismes fédéraux, dont la participation sera essentielle à l'adoption d'une approche cohérente et coordonnée. Un examen de la politique de défense qui est crédible, réaliste et fondé sur des preuves fera en sorte que le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes soient en mesure de produire des résultats pour le Canada au cours des années à venir.

La lettre de mandat que j'ai reçue du premier ministre (<http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-de-la-defense-nationale>) énonçait un certain nombre de thèmes qui devraient être à la base de l'examen, notamment renouveler l'engagement du Canada à l'égard des opérations de paix des Nations Unies, maintenir des engagements fermes à l'égard du NORAD et de l'OTAN, renouveler l'importance accordée à la surveillance et au contrôle du territoire canadien et de ses approches, plus particulièrement dans l'Arctique, faire en sorte que nos hommes et femmes militaires disposent de l'équipement et du soutien dont ils ont besoin, et assurer un lien étroit entre la politique de défense, la politique étrangère et la sécurité nationale. Plus généralement, je sollicite le point de vue de tous les Canadiens intéressés quant aux rôles que nos forces armées doivent jouer au Canada et dans le monde.

Le processus de consultation publique dans le cadre de l'Examen de la politique de défense se terminera à la fin de juillet 2016 et orientera la nouvelle politique qui doit paraître au début de 2017. Je vous encourage à vous exprimer.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Harjit S. Sajjan'. The signature is fluid and cursive, written over a light blue background.

L'honorable Harjit S. Sajjan, c.p., OMM, MSM, CD, député



QU'EST-CE QUE LA POLITIQUE DE DÉFENSE?

Comme instrument de la puissance nationale, les Forces armées canadiennes sont l'un des outils sur lequel le gouvernement du Canada s'appuie pour assurer la protection du Canada et des Canadiens, promouvoir les intérêts nationaux et contribuer à la paix et à la sécurité internationales. La politique de défense est l'expression des priorités de nos forces armées et une description générale de la façon dont ces priorités seront affirmées. La politique de défense est orientée par la politique étrangère, et les capacités militaires sont souvent examinées de pair avec un engagement diplomatique, puis de l'aide humanitaire et au développement, entre autres mesures.

La politique de défense est également essentielle afin d'orienter les processus décisionnels complexes au sein du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes (MDN et les FAC). Par exemple, elle permet à nos dirigeants militaires et civils de planifier de manière à ce que les FAC soient équipées, formées et soutenues pour pouvoir mener le genre d'opérations qu'elles sont appelées à entreprendre. Par conséquent, la politique de défense devrait décrire les rôles et les tâches que les militaires devront entreprendre.

La politique de défense est également essentielle à la planification des investissements, non seulement afin de s'assurer que le MDN et les FAC possèdent les ressources requises pour atteindre les buts établis, mais également pour s'assurer que les fonds publics sont gérés de manière responsable. Les Canadiens doivent comprendre les coûts liés à la défense et la façon dont les fonds sont dépensés.

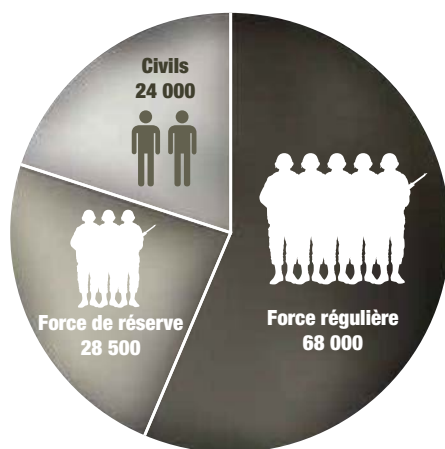




APPROCHE DU CANADA EN MATIÈRE DE DÉFENSE

Afin de remplir leur mandat de défense, le MDN et les FAC ont adopté une approche précise pour les activités de défense, laquelle comporte les principales caractéristiques suivantes :

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE LA DÉFENSE PAR EFFECTIF



UNE ÉQUIPE INTÉGRÉE CIVILO-MILITAIRE DE LA DÉFENSE

Le ministre de la Défense nationale dirige une équipe de professionnels dévoués, formée à la fois de membres des FAC, dirigés par le chef d'état-major de la défense, et de fonctionnaires dirigés par le sous-ministre de la Défense nationale. Le chef d'état-major de la défense est le principal responsable du commandement, du contrôle et de l'administration des FAC, ainsi que de la stratégie, des plans et des exigences militaires. Du côté civil, le sous-ministre est le principal responsable de la gestion des ressources, de la politique de défense, de la recherche, de l'approvisionnement et des relations internationales en matière de défense.

Les FAC – tant la Force régulière que la Force de réserve – mènent des opérations au pays et partout dans le monde afin d'assurer notre sécurité et de

protéger nos valeurs. La Force de réserve permet d'augmenter l'effectif de la Force régulière avec qui elle travaille et contribue à la défense et à la sécurité du Canada au pays et à l'étranger. Une équipe de fonctionnaires collabore avec les FAC dans l'exécution de leurs tâches en s'acquittant de bon nombre de fonctions habilitantes essentielles : renseignement, acquisition et maintenance de l'équipement, soutien stratégique, juridique et en matière de communications, finances, technologies de l'information, recherche et développement scientifique.

RÔLES PRINCIPAUX DES FORCES ARMÉES CANADIENNES :

Défendre le Canada – Assurer la sécurité des citoyens et exercer la souveraineté du Canada.

Défendre l'Amérique du Nord – En collaboration avec les États-Unis.

Contribuer à la paix et à la sécurité internationales – La prospérité et la sécurité du Canada reposent sur la stabilité à l'étranger.

UNE FORCE POLYVALENTE ET APTE AU COMBAT

Les FAC sont une force professionnelle aguerrie qui peut apporter des contributions importantes dans un large spectre d'opérations de combat et d'autres genres. Pendant des décennies, les FAC ont joué trois rôles fondamentaux : défendre le Canada, défendre l'Amérique du Nord en partenariat avec les États-Unis et contribuer de façon significative à la paix et à la sécurité internationales. Le contexte de la sécurité étant imprévisible, le Canada a investi dans un équipement et des forces polyvalents qui peuvent servir pour répondre à un grand nombre de menaces et de défis. Compte tenu de l'immensité du territoire canadien, les opérations nationales nécessitent un niveau de mobilité semblable à celui qui est requis pour les opérations à l'étranger. Les avions de transport stratégique, comme le C17 par exemple, ont permis de réapprovisionner les Forces armées canadiennes dans les coins les plus reculés du Nord canadien et d'appuyer les forces armées françaises en Afrique de l'Ouest, parmi de nombreuses autres missions.



APPROCHE PANGOUVERNEMENTALE

Les Forces armées canadiennes fonctionnent ordinairement dans le cadre d'une approche pangouvernementale de concert avec leurs partenaires, ce qui permet une intervention complète pour faire face aux défis de sécurité complexe. En Afghanistan, par exemple, les FAC ont mené des opérations aux côtés des diplomates canadiens, des spécialistes du développement, des policiers et d'experts civils des domaines des droits de la personne, de la bonne gouvernance, de la primauté du droit et du développement de la démocratie.

TIRER PARTI DES PARTENARIATS

Dans le passé, les FAC ont surtout travaillé et mené des opérations avec d'autres sur le continent avec les États-Unis, dans le cadre du NORAD, et pris part à des opérations de déploiement international avec des alliés et des partenaires dans le contexte d'une coalition.

La collaboration des partenaires aux vues similaires a donné au Canada une voix plus forte sur la scène internationale et a optimisé les contributions canadiennes à la stabilité mondiale. Dans cette optique, le Canada reconnaît qu'il n'a pas besoin de toutes les capacités à la disposition des forces armées modernes. Nous avons plutôt décidé de maintenir des ressources polyvalentes qui permettent au Canada de collaborer à l'ensemble du spectre des opérations, de concert avec nos alliés.

L'examen de la politique de défense cherchera à évaluer l'approche actuelle, à vérifier si celle-ci est toujours adaptée aux prochaines années, à étudier des idées novatrices et à y apporter des modifications au besoin.

Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste des opérations en cours, prière de consulter l'annexe.



Le **Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD)**, fondé officiellement en 1958, est une organisation binationale canado-américaine chargée de la surveillance aérospatiale, du contrôle aérospatial et de la surveillance maritime en Amérique du Nord.



L'**Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)**, fondée en 1949, est une alliance politico-militaire comptant 28 pays membres visant essentiellement à protéger la liberté et la sécurité de ses membres par des moyens politiques et militaires.



L'**Organisation des Nations Unies (ONU)**, fondée en 1945, est l'organe international le plus important, formé de pays membres et ayant pour objet de favoriser la coopération internationale en ce qui a trait à des questions comme la paix et la sécurité, le changement climatique, le développement durable, les droits de la personne, le désarmement, le terrorisme, les urgences humanitaires et sanitaires, l'égalité des sexes et autres.





CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ

Le Canada doit composer avec un environnement de sécurité incertain, complexe et fluctuant qui comprend un vaste éventail de menaces et de défis classiques et non conventionnels.

La situation en Europe orientale et au Moyen-Orient étant actuellement un sujet de préoccupation important, un certain nombre d'autres tendances devront également être examinées pour déterminer la méthode la plus efficace pour préparer les FAC. L'intervention agressive de la Russie en Ukraine a clairement démontré que les menaces d'acteurs étatiques – qui combinent souvent des tactiques traditionnelles et non conventionnelles – persistent au sein de l'environnement de sécurité international. Les rivalités et conflits géopolitiques dans la région de l'Asie-Pacifique ainsi que la prolifération des armes et les essais de missiles balistiques dans des endroits comme la Corée du Nord inquiètent de plus en plus. Un certain nombre de tensions régionales au Moyen-Orient et en Afrique pourraient s'exacerber rapidement et avoir de graves conséquences sur la stabilité régionale et internationale et se traduire éventuellement par une migration massive et par un flux de réfugiés. Dans le cadre de cet examen, nous devons étudier de près l'impact de l'instabilité

à l'étranger sur la sécurité canadienne, ainsi que le rôle que doivent jouer les FAC en vue de stabiliser les conflits qui se déroulent loin de chez nous.

Les défis liés à la fragilité de certains États – comme la mauvaise gouvernance, les institutions politiques faibles et non inclusives, les différends ethniques, les frontières poreuses et l'extrémisme religieux – persistent, et les menaces d'acteurs non étatiques posent encore de réels dangers. Quels outils les FAC doivent-elles développer pour relever ces défis dans le cadre de l'effort général du gouvernement du Canada visant à renforcer la sécurité et à assurer une stabilité internationale?

Le Canada continue de soutenir les efforts de coalition visant à dissoudre le soi-disant État islamique en Irak et au Levant (EIIL) dans le cadre de l'opération IMPACT, et d'autres groupes terroristes comme Al-Qaïda et Boko Haram. La prévention de la montée du terrorisme dans les zones non gouvernées demeurera un défi, puisque les organisations extrémistes violentes accroissent sans cesse leur présence sur le plan géographique. De quelle façon le Canada devrait-il lutter contre le terrorisme, dont les origines profondes résident dans

la situation historique, économique, sociale, religieuse, ethnique et démographique des régions? De quelle façon les FAC peuvent-elles agir le plus efficacement contre le terrorisme? Les FAC ont besoin de quels outils?

Le cyberspace et l'espace représentent des défis d'importance croissante en matière de sécurité et de défense pour le Canada et ses alliés. Les FAC dépendent fortement du cyberenvironnement, et les capacités spatiales deviennent une composante de plus en plus critique des opérations militaires (p. ex., communications, GPS, connaissance de la situation). Les menaces dans ces domaines soulèvent de vives inquiétudes.

Le Canada doit aussi composer avec l'intérêt international grandissant à l'égard de l'Arctique et les défis liés à l'évolution de l'environnement et

à l'accès accru à nos voies navigables du Nord. Les récentes activités russes dans l'Arctique n'ont fait qu'accroître ce défi. Les défis en matière de défense et de sécurité comme les interventions en cas de catastrophe, les déversements illégaux et l'espionnage s'intensifieront probablement à mesure que le niveau d'activité dans le Nord augmentera. En plus de l'Arctique, les FAC sont appelées à l'occasion à appuyer d'autres ministères avec des problèmes récurrents comme le trafic illicite et la pêche illégale. Compte tenu de la fréquence et de la gravité croissantes des catastrophes naturelles au Canada, les forces armées sont de plus en plus appelées à fournir de l'aide aux Canadiens touchés par de tels événements. De plus, la menace du terrorisme en sol nord-américain existe toujours. Pour relever ces défis, la Défense nationale collabore courageusement avec les autorités canadiennes en matière de sécurité et leur offre également, sur demande, un soutien à cette fin.

QUESTION CONCERNANT LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ :

1. Est-ce qu'il y a des menaces qui pèsent sur la sécurité du Canada qui ne sont pas contrées adéquatement?





DÉFENSE DU CANADA ET DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Le gouvernement n'a pas d'obligation plus importante que celle d'assurer la sécurité des Canadiens et de protéger la souveraineté du Canada. Les FAC assument un rôle vital à cet égard, principalement par le biais de leurs opérations nationales et de leur collaboration avec les États-Unis en vue de protéger le continent.

Au pays, les forces armées ont un rôle multiple à jouer, qui comprend des responsabilités quotidiennes comme la recherche et le sauvetage et la surveillance des voies aériennes et maritimes, notamment dans l'Arctique. Les FAC doivent être au fait des activités à l'intérieur et à proximité du territoire canadien afin de déceler, d'identifier et de surveiller les menaces potentielles pour le Canada. Les navires militaires, les aéronefs de surveillance et les ressources spatiales ne sont que quelques-uns des outils qui permettent aux FAC d'exécuter ces tâches. En outre, les FAC collaborent étroitement avec des

partenaires canadiens en matière de sécurité, dont la Garde côtière canadienne, la Gendarmerie royale du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada et Transports Canada, en leur fournissant régulièrement de l'aide sur demande à l'appui de leurs mandats respectifs.

Sur le plan national, les FAC doivent également être disposées à soutenir les organismes d'application de la loi lors d'événements de premier plan tenus au Canada (comme les Jeux olympiques de 2010 de Vancouver ou le Sommet du G7 prévu en 2018) et être prêtes à réagir aux crises qui, nous espérons, ne se produiront jamais, mais auxquelles nous devons néanmoins nous tenir prêts à faire face – qu'il s'agisse des effets potentiellement dévastateurs des catastrophes naturelles et d'origine humaine ou d'attaques terroristes. La *Loi sur la défense nationale* définit l'appui que doivent offrir sur demande les FAC aux autorités civiles.

LA DÉFENSE AU PAYS

L'Arctique canadien – Protéger notre frontière du Nord

Du point de vue de la défense, l'augmentation de l'activité humaine dans l'Arctique et de l'intérêt international à l'égard de ce territoire exige une présence accrue des FAC dans le Nord, notamment en ce qui a trait à l'exercice d'une surveillance continue, à une augmentation de la préparation à mener des opérations dans la région et à la réalisation d'un plus grand nombre d'interventions en cas d'urgence.

L'Arctique canadien est un environnement extrême situé à un carrefour international stratégique. Bien que les FAC disposent de capacités uniques pour composer avec les conditions difficiles dans l'Arctique, les activités militaires dans le Nord s'accompagnent de coûts phénoménaux. De plus, l'Arctique est souvent défini comme une région où la coopération – et non la confrontation – devrait

être prioritaire. Par conséquent, il convient de nous interroger sur le type de présence militaire dont le Canada a besoin dans le Nord. Les FAC font également face à des limites opérationnelles dans le Nord, notamment le manque de couverture par satellite au-delà du 65^e parallèle, ce qui entrave leur capacité d'exercer le commandement et le contrôle des ressources militaires dans le Nord ou de transmettre des données en temps réel. La nature et la gravité des défis actuels et futurs en matière de défense et de sécurité dans l'Arctique justifient-elles d'importants nouveaux investissements? Le Canada peut-il se permettre de maintenir ou de diminuer sa présence militaire dans la région, particulièrement à un moment où l'environnement stratégique à cet endroit évolue en raison de l'intérêt international croissant?



ARCTIQUE CIRCUMPOLAIRE





***Intervention en cas de catastrophe –
Soutenir les autorités civiles en temps de crise***

En raison de la fréquence et de la gravité croissantes des catastrophes naturelles, particulièrement la hausse du nombre d'incendies et d'inondations, le soutien des FAC est de plus en plus sollicité. Au cours des dix dernières années, les Forces armées canadiennes ont été mobilisées pour soutenir les autorités civiles pendant de nombreuses crises, car ces catastrophes outrepassaient souvent les capacités d'intervention locales. Les membres des FAC sont fiers d'appuyer leurs compatriotes canadiens de cette façon, et ils maintiennent un niveau de préparation accru pendant la haute saison des catastrophes dans le but de pouvoir intervenir rapidement. Cependant, certaines questions importantes peuvent se poser à savoir ce qui constitue une utilisation optimale des ressources de défense. Les FAC disposent-elles des ressources adéquates si la demande à cet égard continue de s'accroître? Y a-t-il des solutions autres que le recours aux forces armées pour ce type de tâches?

Recherche et sauvetage – Fournir un soutien pour assurer la sécurité des Canadiens

Les services de recherche et de sauvetage sont une responsabilité partagée entre tous les ordres de gouvernement et sont fournis avec l'aide du secteur privé et de milliers de bénévoles. Le Canada possède l'une des zones de responsabilité en matière de recherche et sauvetage les plus grandes au monde. Elle couvre 18 millions de kilomètres carrés de terre et d'eau, compte plus de 243 800 kilomètres de littoral, touche à trois océans et comprend trois millions de lacs ainsi que le réseau hydrographique

du Saint-Laurent et des Grands Lacs. Les FAC, qui sont responsables des opérations de recherche et de sauvetage aériennes et de la coordination des opérations de recherche et de sauvetage maritimes conjointement avec la Garde côtière canadienne, traitent plus de 9 000 appels de recherche et de sauvetage par année, et 1 000 d'entre eux environ requièrent le déploiement de ressources aériennes de recherche et de sauvetage.

Environ 950 membres du personnel des FAC sont affectés aux services de recherche et de sauvetage 24 heures sur 24, 365 jours par année; ils disposent de ressources aériennes réparties dans l'ensemble du Canada qui leur permettent d'intervenir le plus



rapidement et le plus efficacement possible en cas de crise. La Défense nationale prend son rôle de recherche et de sauvetage très au sérieux, et l'amélioration continue demeure pour elle une priorité. Toutefois, vu les divers autres acteurs qui se livrent à cette activité et la faible proportion de sauvetages qui nécessitent le recours aux ressources des FAC, une question valide qui se pose est la suivante : Quel rôle les FAC doivent-elles jouer en matière de recherche et de sauvetage? Faut-il envisager d'autres façons d'offrir des services de recherche et de sauvetage? Quelles seraient les répercussions de l'adoption d'un autre mode de prestation des services de recherche et de sauvetage dans l'ensemble du Canada, y compris dans le Nord?

***Lutte contre le terrorisme –
Gérer le lien entre la défense et la sécurité***

La persistance de la menace terroriste partout dans le monde est l'une des principales caractéristiques de l'environnement de sécurité actuel, et les forces militaires jouent un rôle vital en vue de contrer cette menace avant qu'elle n'atteigne notre pays. Dans le contexte national, les forces militaires se tiennent prêtes à soutenir l'application de la loi, sur demande,



pour combattre toute activité terroriste sur notre territoire. La lutte contre le terrorisme est d'ailleurs la principale mission des forces d'opérations spéciales du Canada. La Deuxième Force opérationnelle interarmées est un groupement d'élite qui assume cette responsabilité depuis 1993 et dont le niveau de disponibilité opérationnelle est l'un des plus élevés au sein des FAC. Du fait que la menace terroriste évolue, que le terrorisme d'origine intérieure continue de poser des problèmes d'application de la loi et que la présence de combattants étrangers complique toujours les opérations de lutte contre le terrorisme à l'étranger, le lien entre les dimensions nationale et internationale du terrorisme nécessite une attention toute particulière.



DÉFENSE CONTINENTALE

Travailler en partenariat avec les États-Unis

Les États-Unis sont le principal partenaire de défense du Canada. Les deux pays ont choisi de travailler de concert à la défense du continent et ont, par le fait même, établi un partenariat unique et mutuellement avantageux.

Le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), qui est binational, est le point d'ancrage de cette relation spéciale. Le NORAD est chargé d'exécuter des missions d'alerte aérospatiale, de contrôle aérospatial et d'alerte maritime afin de défendre l'Amérique du Nord. Le NORAD est unique au monde dans la mesure où son commandant est nommé par le président des États-Unis et le premier ministre du Canada et relève, à parts égales, de ces derniers. Des Canadiens et des Américains travaillent ensemble au sein du NORAD.

Nous devons examiner des moyens possibles de faire évoluer et de moderniser le NORAD pour qu'il demeure pertinent à l'avenir et réfléchir aux arrangements et aux investissements qui devront être faits à cette fin. Le renforcement du NORAD peut

comprendre la révision de ses rôles actuels et de leur élargissement au-delà des domaines aérien et maritime. La présence grandissante de la Russie dans l'Arctique, combinée à son comportement résolu en Europe orientale, de même que la prolifération d'armes dans des États comme la Corée du Nord, indiquent possiblement la nécessité d'améliorer les capacités du NORAD dans la région.

L'étendue de la coopération canado-américaine se reflète également dans une grande variété d'institutions, d'arrangements et d'accords bilatéraux en dehors du NORAD, notamment la Commission permanente mixte de défense – organisme consultatif chargé des questions relatives à la politique de défense du continent – et le Comité de coopération militaire, qui favorise la collaboration entre les deux forces militaires. Plus de 700 militaires canadiens servent avec les forces armées des États-Unis en tout temps. Dans le cadre de divers accords comme le Plan de défense interallié et le Plan d'assistance civile, le Canada et les États-Unis se sont engagés à collaborer étroitement dans la lutte contre différentes menaces.

Le maintien d'une relation si solide à l'avenir soulève des questions fondamentales. Dans quelle mesure les FAC doivent-elles être intégrées aux forces militaires américaines quand il s'agit de défendre l'Amérique du Nord? Quelles sont les menaces communes les plus importantes pour le Canada et les États-Unis? Quelle est la meilleure façon de servir nos intérêts nationaux dans cette relation? Par quels moyens le Canada peut-il rester à la hauteur des avancées technologiques américaines et les compléter?

La défense antimissile balistique est une question que le Canada n'a pas étudiée depuis plus de dix ans. Compte tenu du nombre accru de pays ayant

accès à la technologie des missiles balistiques, et de la possibilité qu'ils offrent d'atteindre l'Amérique du Nord, cette menace devrait persister et devenir plus complexe pendant les prochaines décennies. En réponse à ce changement dans le contexte de la sécurité, un bon nombre de partenaires et d'alliés du Canada collaborent étroitement au développement de capacités de défense antimissile balistique.

Conformément à sa décision de 2005, le Canada ne participe pas au système américain de défense antimissile balistique pour la défense de l'Amérique du Nord. Cette décision doit-elle être réexaminée compte tenu de l'évolution des technologies et des menaces? Une réorientation de la politique dans ce domaine permettrait-elle d'améliorer la sécurité nationale au Canada et de renforcer la coopération continentale? Ou bien, devrions-nous investir dans d'autres domaines qui permettraient de protéger plus efficacement le continent nord-américain?

Le Mexique – Un partenaire nord-américain

Le Canada entretient également une étroite relation avec le Mexique. Le désir constant du Mexique de renforcer les liens en matière de défense avec ses partenaires nord-américains a permis d'améliorer la coopération de manière importante à cet égard. La Défense nationale a continuellement renforcé ses liens bilatéraux avec le Mexique et ses liens trilatéraux avec les États-Unis et le Mexique sur le plan de la défense. Le Canada considère que la collaboration trilatérale avec ces deux pays est primordiale pour relever les défis liés à la sécurité régionale, notamment les organisations criminelles transnationales, le trafic de stupéfiants, l'aide humanitaire et les activités de secours en cas de catastrophe. De plus, le Canada appuie depuis peu le récent engagement du Mexique de contribuer aux opérations de soutien de la paix de l'ONU.

QUESTIONS CONCERNANT LA DÉFENSE DU CANADA ET DE L'AMÉRIQUE DU NORD :

2. Quels rôles les Forces armées canadiennes devraient-elles jouer à l'échelle nationale, notamment pour appuyer les autorités civiles?
3. De quelle façon la coopération canado-américaine en matière de défense de l'Amérique du Nord devrait-elle évoluer au cours des prochaines années?



CONTRIBUTION À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

Le Canada a tout intérêt à contribuer à la paix et à la sécurité internationales compte tenu de notre géographie, de notre dépendance à l'égard du commerce international, de nos obligations découlant de traités internationaux et de notre engagement à véhiculer les valeurs canadiennes. En outre, nous sommes parfaitement conscients que notre sécurité nationale est liée à la sécurité internationale. Les FAC contribuent à la paix et à la sécurité internationales à bien des égards. Des exemples récents et actuels comprennent notamment la participation aux opérations de combat en Afghanistan; les opérations aériennes, d'instruction et de collecte de renseignement contre l'EIIL en Irak; le déploiement de forces aptes au combat qui prennent part aux efforts de coalition dans le cadre d'opérations de sécurité régionale comme les mesures d'assurance de l'OTAN en Europe centrale et orientale; la collaboration aux opérations de soutien de la paix et de stabilisation avec l'ONU ou d'autres partenaires (participation à la Force multinationale et Observateurs dans la péninsule du Sinaï, en Égypte); la participation aux opérations d'instruction, de consultation et

de renforcement des capacités (Opération UNIFIER en Ukraine et Opération IMPACT en Irak); la participation aux opérations humanitaires (Haïti en 2010, séisme au Népal en 2015) et le soutien aux opérations d'évacuation de non-combattants (Liban en 2006) au besoin.

OPÉRATIONS COALISÉES ET DÉFENSE COLLECTIVE

La paix et la sécurité internationales dépendent d'une coopération multinationale efficace. Le Canada a toujours eu à cœur la défense collective, car des alliances et des partenariats solides sont nécessaires pour lutter contre des menaces mondiales. En tant que force polyvalente et apte au combat entraînée pour mener le spectre complet des opérations, les FAC offrent au gouvernement diverses options quand il faut réagir à des crises internationales. Cependant, les alliances, les coalitions et les partenariats accroissent l'influence, la flexibilité et la portée des FAC. Notre capacité de

participer aux coalitions dépend de l'efficacité du partage de renseignements et de l'interopérabilité, et c'est ce que les FAC s'efforcent d'assurer quand elles collaborent avec d'autres pays.

LE LIEN TRANSATLANTIQUE

Dans le cadre de son engagement à l'égard de la défense collective, le Canada déploie régulièrement des troupes, mais pas exclusivement par l'entremise de l'OTAN. Depuis sa création en 1949, l'OTAN constitue le principal pilier de la défense transatlantique et un élément central de la politique du Canada en matière de défense et de sécurité. L'OTAN est à la fois une alliance militaire et politique fondée sur un ensemble de valeurs et de principes communs. L'Alliance préconise une approche globale de la défense, ses activités allant des opérations de soutien de la paix au Kosovo aux opérations de lutte contre le terrorisme dans la Méditerranée, en passant par les opérations de sécurité et de l'instruction des forces de sécurité en Afghanistan. Les FAC ont participé à presque toutes les opérations de l'OTAN depuis sa création, mettant leur équipement moderne et déployable à la disposition des missions alliées ainsi que leurs militaires hautement qualifiés au service de la structure de commandement de ces dernières. L'engagement à l'égard de la défense collective – selon lequel une attaque contre l'un des membres est une attaque contre la totalité d'entre eux – qui est énoncé à l'article V du Traité de Washington est



une pierre angulaire de l'OTAN. De quelle façon le Canada doit-il contribuer à l'OTAN et à l'évolution de son rôle en ce qui concerne la sécurité mondiale au cours des années à venir?

RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT À L'ÉGARD DES OPÉRATIONS DE PAIX

Le Canada contribue depuis longtemps des capacités militaires et civiles aux opérations de soutien de la paix de l'ONU. Les Canadiens sont fiers de cette tradition, et le gouvernement est décidé à renouveler l'engagement du Canada à l'égard des opérations de soutien de la paix.

Les opérations de soutien de la paix de l'ONU se sont transformées afin de tenir compte du caractère changeant des menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité à l'échelle internationale. Des missions de soutien de la paix sont de plus en plus déployées dans des environnements hostiles où la violence est systémique et où il y a un urgent besoin de mettre fin à la violation des droits de la personne. Contrairement aux missions « traditionnelles » de maintien de la paix menées dans le passé, les missions récentes sont effectuées dans des endroits qui n'ont aucun accord de paix précis à surveiller, où le territoire contesté est en constante évolution et dont les combattants représentent rarement des armées officielles d'États reconnus. Les mandats des missions contemporaines sont fortement axés sur

la protection des civils, notamment le soutien du plan international sur les femmes, la paix et la sécurité. Ils sont complexes et multidimensionnels et en majorité autorisés en vertu du chapitre VII de la Charte de l'ONU, qui permet l'usage de la force. En plus d'être l'un des dix principaux bailleurs de fonds pour le budget de maintien de la paix de l'ONU, le Canada contribue modestement au renforcement des capacités en entraînant d'autres forces pour en accroître l'efficacité et participe activement aux efforts de l'ONU visant à moderniser et à réformer les activités de maintien de la paix de l'ONU. De quelle façon les FAC devraient-elles aider à améliorer la contribution du Canada aux opérations de paix? Quel rôle, le cas échéant, les FAC peuvent-elles jouer dans la prévention des conflits, la médiation et/ou la reconstruction post-conflit à l'appui des efforts généraux du gouvernement du Canada?



Le renforcement des capacités peut aider à mettre un frein à la propagation de l'instabilité et des conflits en donnant aux pays les moyens de mieux gérer les crises à mesure qu'elles surviennent et, par conséquent, à réduire les probabilités de conflits de haute intensité nécessitant une intervention militaire internationale.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE DÉFENSE



Les FAC participent régulièrement au renforcement des capacités de défense, souvent en collaboration avec d'autres partenaires gouvernementaux et des alliés. Dans le cadre de ces opérations d'instruction et de consultation, les FAC mettent à contribution des contingents militaires adaptés à la tâche en vue

des efforts internationaux visant à aider les pays partenaires à renforcer le professionnalisme de leurs forces de sécurité, ce qui comprend généralement l'instruction, le mentorat, le partenariat, la surveillance et l'habilitation. L'Opération UNIFIER en Ukraine est un exemple de la contribution des FAC au renforcement des capacités, dans ce cas-ci en collaboration avec les États-Unis et d'autres pays qui fournissent une aide similaire en matière d'instruction.

Quel rôle, le cas échéant, les FAC devraient-elles remplir en vue d'instaurer la stabilité dans le cadre de ces conflits, notamment en ce qui a trait au soutien des efforts alliés ou de coalition? Le gouvernement du Canada devrait-il accorder la priorité au renforcement des capacités afin de privilégier en premier lieu la prévention des conflits avant leur éclatement? Si oui, quel rôle les FAC devraient-elles assumer? Quels types de capacités et d'approches seront nécessaires à cette fin? Les capacités et l'expertise canadiennes en matière de renseignement peuvent-elles contribuer à une meilleure compréhension des origines des conflits, à la définition des meilleures façons de les prévenir et au recensement des lieux où le renforcement des capacités aurait l'impact le plus important?

AIDE HUMANITAIRE ET INTERVENTIONS EN CAS DE CATASTROPHE

Les interventions en cas de catastrophe et l'aide humanitaire demeurent une priorité du gouvernement du Canada, et les FAC se tiennent prêtes à aider les populations qui souffrent des répercussions de catastrophes naturelles et d'origine humaine. Par exemple, l'Équipe d'intervention en cas de

catastrophe (EICC) est particulièrement bien préparée pour réagir à diverses éventualités et agit en vue de répondre aux besoins immédiats jusqu'à ce que les services ordinaires soient rétablis dans les régions touchées, sur demande du pays d'accueil ou d'une organisation internationale comme l'ONU. Cette équipe collabore avec d'autres partenaires gouvernementaux, les autorités locales et des organisations et organismes internationaux, en fournissant des efforts qui sont complémentaires à leurs travaux et en comblant les lacunes s'il y a lieu. En raison de la fréquence et de la gravité accrues des catastrophes naturelles dans le monde, devrions-nous consacrer davantage de ressources militaires aux capacités d'intervention en cas de catastrophe?

DIPLOMATIE DE DÉFENSE

Le maintien de la sécurité nationale et de la position du Canada dans le monde requiert l'établissement de relations stables et réfléchies. Ce travail minutieux, connu sous le nom de diplomatie de défense, aide le Canada à atteindre ses objectifs de défense et également ses priorités fédérales générales, notamment en vue d'assurer notre prospérité, de faire la promotion des valeurs fondamentales que sont la démocratie, le respect des droits de la personne et de la diversité et la primauté du droit, et d'améliorer la stabilité mondiale.

Le personnel du MDN et des FAC représente avec brio le Canada et les intérêts canadiens dans le monde – que ce soit dans le cadre d'exercices et d'opérations menés avec des alliés et des partenaires, de pourparlers politico-militaires ou d'activités de renforcement des capacités de forces armées et des ministères de la Défense partenaires. Ces efforts permettent d'accroître la sécurité dans le monde et de faire du Canada un pays fort. Le MDN et

les FAC mènent ces activités en étroite collaboration avec des partenaires gouvernementaux, principalement Affaires mondiales Canada et le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile.

Vu l'évolution continue du contexte international, le Canada devra évaluer la portée et l'étendue de ses partenariats internationaux et le rôle des institutions internationales. En plus d'être membre de grandes organisations multinationales comme l'OTAN et l'ONU et d'avoir établi des relations, par exemple, avec les États-Unis et le réseau de partenaires du Groupe des cinq (Canada, États-Unis, Royaume-Uni, Australie et Nouvelle-Zélande), le Canada pourrait tirer avantage de l'établissement de nouveaux partenariats partout dans le monde. Quels pays et quelles organisations sont les mieux placés pour travailler en partenariat avec le Canada sur des questions de défense et pourquoi? Le processus d'examen de la politique de défense offre la possibilité d'énoncer clairement l'importance de maintenir des partenariats continus tout en traçant la voie potentielle à suivre pour nouer de nouvelles relations de défense.



QUESTIONS CONCERNANT LA CONTRIBUTION À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES :

4. Quelle forme la contribution des FAC aux opérations de soutien de la paix devrait-elle prendre? Les FAC pourraient-elles jouer un rôle de prévention des conflits plutôt que d'intervenir après l'éclatement de ceux-ci?



CAPACITÉS DE DÉFENSE ET FORCES DE L'AVENIR

NOS GENS

La capacité la plus précieuse du MDN et des FAC est son effectif intégré. La réalisation du mandat de la Défense dépend d'une équipe hautement qualifiée formée de militaires, hommes et femmes, dont le travail est appuyé par des fonctionnaires dévoués et professionnels.

Les FAC sont formées de la Force régulière – des militaires qui ont choisi de s'investir à temps plein dans le service militaire, dont le nombre s'élève à 68 000 – et de la Force de réserve, soit les militaires à temps partiel, qui sont 28 500 (d'ici la fin de 2019).

Les membres de la Force régulière s'enrôlent pour une durée déterminée. Les membres de la Force de réserve s'enrôlent pour une période indéterminée et doivent par conséquent se tenir prêts à effectuer leur tâche en temps opportun s'il y a lieu. Cette force fiable et bien entraînée est essentielle au succès des opérations des FAC. L'expérience en Afghanistan a réitéré le fait que la Force de réserve joue un rôle essentiel pour les FAC. Quel devrait être le rôle futur de la Force de réserve? Devrait-elle jouer un rôle plus grand? Devrait-on modifier la façon de recruter, d'employer et d'intégrer dans la force les réservistes?

COMPRENDRE LES « ARMÉES »

La Marine royale canadienne (MRC) compte environ 8 600 membres. La flotte canadienne, répartie entre les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, est constituée de 29 navires de guerre, sous-marins et navires de défense côtière, de même que de nombreux autres navires auxiliaires et de soutien.

L'Armée canadienne, avec son effectif approximatif de 22 600 membres, est répartie dans quatre régions canadiennes. Les forces terrestres du Canada utilisent une variété de véhicules de combat terrestre, notamment le véhicule blindé léger et les chars d'assaut Leopard II. Elles utilisent aussi une gamme d'outils intégrés de communication pour assurer les opérations en réseau.

L'Aviation royale canadienne, avec son effectif approximatif de 13 200 membres, est répartie dans 13 emplacements à l'échelle du Canada et elle exploite les avions de chasse, les aéronefs de transport, les aéronefs de recherche et de sauvetage, en plus d'une flotte d'aéronefs de renseignement, de surveillance et de reconnaissance.

Les autres 23 600 membres constituent les forces consacrées du Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN), au Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC), au Commandement du renseignement des Forces canadiennes (COMRENSFC), au Chef du personnel militaire (CPM), au Groupe des Services de santé des Forces canadiennes (GSSFC) et à diverses autres organisations qui fournissent du soutien opérationnel.

Dans les FAC unifiées, il existe trois commandements d'armée : la Marine royale canadienne, l'Armée canadienne et l'Aviation royale canadienne. Chaque commandement se caractérise par ses propres traditions et sa propre histoire et collabore avec les deux autres commandements d'armée pour servir les intérêts du Canada en tant que force interarmées intégrée. Lorsque ces forces sont déployées dans le cadre d'opérations, que ce soit au pays ou à l'étranger, elles reçoivent leurs ordres du commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada. Le COIC dirige ces opérations à partir des premières étapes de planification jusqu'à la clôture de la mission et veille à la réalisation des objectifs stratégiques nationaux. Le Canada dispose également d'un Commandement des forces d'opérations spéciales qui a pour mission d'offrir au gouvernement du Canada des forces d'opérations spéciales agiles et à haut niveau de préparation qui peuvent exécuter des opérations spéciales dans tout le spectre des conflits, au pays et à l'étranger. Le commandant du Commandement du personnel militaire, en collaboration avec les commandants d'armée, est responsable du recrutement, de l'instruction, du perfectionnement, des soins et du soutien du personnel militaire, en veillant à ce que les FAC disposent, au bon moment, du personnel ayant les compétences nécessaires pour exécuter leurs tâches. Enfin, le commandement le plus récent, le Commandement du renseignement des Forces armées canadiennes est chargé de donner des conseils stratégiques en matière de renseignement et de mettre sur pied des forces formées de personnel et de capacités spécialisés du renseignement pour les opérations des FAC.

Des fonctionnaires conseillent le ministre de la Défense nationale et communiquent avec d'autres ministères et nos alliés pour le compte du ministre, souvent de concert avec des partenaires de l'ensemble du gouvernement et des alliés internationaux. Les opérations de déploiement doivent être examinées minutieusement par des conseillers civils qui doivent s'assurer que les plans militaires respectent les politiques gouvernementales, qu'ils correspondent aux réalités sociales et politiques de l'environnement opérationnel et qu'ils sont coordonnés avec les autres ministères et les principaux alliés. Les compétences des fonctionnaires cadrent bien avec ces tâches et font en sorte que les militaires soient prêts à occuper un poste militaire sur les lignes de front. Des fonction-

naires travaillant dans les bases, les escadres et d'autres installations partout au pays exercent de nombreuses fonctions fondamentales, allant de la gestion des infrastructures et des flottes d'équipement à la fourniture de soins et de soutien au personnel des FAC et à leurs familles.

Le MDN et les FAC sont assujettis à un code de valeurs et d'éthique et appliquent le principe fondamental du respect à l'égard de toutes les personnes dans toutes leurs activités. Les FAC mettent tout en œuvre pour représenter la société qu'elles servent et valorisent la diversité dans leurs rangs.

La nature imprévisible de la sécurité nationale et internationale exigera une force agile et souple pouvant soutenir diverses tâches opérationnelles.

OPÉRATION HONOUR

En 2015, le chef d'état-major de la défense a fait l'annonce de l'opération HONOUR : la mission des FAC visant à éliminer les comportements sexuels préjudiciables et inappropriés au sein de l'organisation. En février 2016, le premier rapport d'étape a été publié. Parmi un ensemble d'initiatives, le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle a été mis sur pied pour offrir aux membres des FAC l'accès à un soutien additionnel et unique. En outre, les FAC ont réalisé un examen approfondi des programmes et des politiques dans le but d'évaluer l'efficacité des ressources actuelles consacrées aux comportements sexuels préjudiciables et inappropriés. Cet examen sert de base aux changements apportés aux définitions, aux politiques et aux programmes, ainsi qu'à une formation actualisée qui sera mise en œuvre à compter du printemps 2016. Les Forces armées canadiennes continuent d'axer ses efforts sur l'instauration d'un changement culturel au sein de l'organisation afin d'offrir un milieu de travail sain, respectueux et professionnel à tous les militaires.



Cela requiert des militaires bien sélectionnés, instruits et entraînés qui sont aptes physiquement et mentalement, en plus d'être résilients, afin de répondre aux besoins en matière de défense en perpétuelle évolution du Canada.

Le MDN et les FAC ont fait des progrès pour ce qui est de comprendre et de minimiser l'empreinte environnementale des opérations et des installations militaires. Ces objectifs seront encore plus importants au cours des prochaines années.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Les FAC gèrent un système de soins de santé complets distinct qui soutient les membres des FAC au pays et lors des opérations, au moyen de programmes de prévention, de promotion, de protection et de soins primaires, et qui permet également de traiter des blessures et des problèmes de santé graves, qu'ils soient ou non liés au combat.

Les FAC offrent une vaste gamme de services et de programmes en santé mentale à leurs membres. Ces services sont offerts dans des cliniques de santé mentale situées dans les bases partout au Canada. Ces cliniques assurent un éventail complet de soins. Les FAC disposent aussi de centres de soutien pour trauma et stress opérationnels, qui offrent du soutien en matière de trouble de stress post traumatique et de blessure de stress opérationnel.

Le MDN et les FAC ont pour objectif d'offrir des soins spécialisés aux militaires et à leurs familles et

ont commencé à tirer parti des mesures importantes récentes déjà mises en œuvre dans le secteur de la santé mentale et physique et du bien-être. La santé des militaires et de leurs familles demeurera toujours une priorité absolue des FAC.

Alors qu'Anciens Combattants Canada (ACC) est principalement responsable des soins et des traitements offerts aux anciens combattants canadiens et de leur transition vers la vie civile, le MDN et les FAC s'efforcent de renforcer les liens avec ACC et d'assurer une prestation efficace des services à ceux et celles qui ont servi notre pays.

LA FORCE DE DÉFENSE DE L'AVENIR

À l'avenir, les FAC continueront de compter sur leurs capacités éprouvées de longue date afin d'exécuter le mandat de défense. Des investissements considérables ont déjà été faits pour mettre à niveau les flottes actuelles. La Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale, qui vise le remplacement de la flotte navale vieillissante de la Marine, est un exemple des efforts du Canada en vue de maintenir une force agile et apte au combat. Le besoin de telles capacités traditionnelles n'a pas diminué.

Toutefois, le monde change, et les capacités nouvelles ont un effet sur la façon dont les militaires mènent leurs opérations. Cette évolution s'accompagne de la nécessité de s'adapter, tant en ce qui a trait aux capacités requises qu'aux ensembles de compétences nécessaires pour soutenir la force de l'avenir.



L'approche du Canada, soit des forces polyvalentes prêtes au combat, nous rend-elle service? À mesure que les FAC continueront de moderniser leur équipement et leur effectif, il faudra se poser des questions essentielles au sujet de l'équilibre entre la mise à niveau des flottes actuelles et l'investissement dans de nouvelles approches et technologies. Les intérêts du Canada seraient-ils mieux servis s'il mettait l'accent sur des capacités précises? Les FAC devraient-elles se spécialiser dans des capacités de fine pointe qui ajoutent une valeur aux opérations de coalition, mais qui pourraient limiter notre capacité d'agir de façon indépendante? Quels sont les risques si nous renonçons à certaines capacités? Des capacités de renseignement perfectionnées sont essentielles pour comprendre les menaces et la dynamique sur le terrain avant de prendre des mesures. Les FAC peuvent-elles exploiter davantage leurs capacités en matière de renseignement, ou les développer, dans le but de prévenir ou de contenir des conflits et de contrer des menaces?

CYBERESPACE

La connectivité et la dépendance aux technologies de l'information sont devenues essentielles pour les forces armées. Progressivement, les forces armées d'aujourd'hui dépendent de plus en plus des cyberréseaux pour exploiter des plateformes essentielles dans des domaines comme les communications, le renseignement et les armes, et pour mieux les gérer et les intégrer. Bien que la cybertechnologie offre des avantages considérables – notamment pour les FAC et d'autres forces armées occidentales – elle crée aussi des vulnérabilités, et certains adversaires potentiels développent actuellement des capacités pour les exploiter.

En raison de l'évolution rapide de la cybertechnologie et de la diversité des acteurs qui sont en mesure de l'utiliser, il est extrêmement difficile de suivre le rythme quant aux menaces. Le nombre de pays et d'acteurs non étatiques (p. ex. terroristes, criminels et pirates informatiques) qui sont capables d'exécuter des cyberopérations perturbatrices et qui sont disposés à cibler des intérêts occidentaux augmente constamment. À cela s'ajoute la prolifération des cyberoutils et cybertechniques de plus en plus

complexes qui peuvent être utilisés pour atteindre une vaste gamme d'objectifs (p. ex. espionnage, vol et sabotage) à l'aide d'un investissement financier relativement faible. Il s'agit d'une menace extrêmement complexe qui représente un défi considérable pour les FAC et le Canada dans son ensemble.

Les cybercapacités peuvent servir à contrer les menaces à la source et offrir des solutions de rechange moins risquées pour le personnel et potentiellement réversibles et moins destructrices que l'usage traditionnel de la force pour atteindre des objectifs militaires. Certains de nos principaux alliés comme les États-Unis et le Royaume-Uni ont mentionné qu'ils travaillent au développement de cybercapacités afin de mener possiblement des activités militaires défensives et offensives dans le cyberspace. Nous devons réfléchir à la façon de préparer le mieux possible les Forces armées canadiennes pour qu'elles exécutent leurs opérations de manière efficace dans ce domaine.

ESPACE

La technologie spatiale joue un rôle de plus en plus prépondérant dans l'économie et la société canadiennes. Par exemple, les satellites sont nécessaires au fonctionnement des guichets automatiques bancaires (GAB) et des bourses, à la coordination du contrôle de la circulation aérienne et de la livraison « juste à temps », à la surveillance des cultures et des déversements d'hydrocarbures, et à la prestation de précieux services, comme les signaux pour les téléphones cellulaires et la télévision par satellite.

La technologie spatiale est également essentielle à la sécurité nationale et la défense. Les FAC dépendent des données fournies par le système de localisation GPS pour améliorer la manœuvrabilité des forces, frapper les cibles avec précision et limiter les pertes civiles. Les communications par satellite sont essentielles au commandement et au contrôle des opérations militaires, surtout dans les régions reculées du Canada et dans le monde. Les capacités spatiales de recherche et de sauvetage permettent aux FAC de venir en aide plus rapidement aux Canadiens en détresse. Les satellites de reconnaissance

fournissent des images très détaillées de zones autrement inaccessibles, dont les approches maritimes du Canada. Le Canada a l'un des programmes spatiaux les plus perfectionnés au sein du Groupe des cinq. Le MDN et les FAC sont particulièrement forts en ce qui concerne la connaissance de la situation maritime par voie spatiale, car nous exploitons le RADARSAT-2 du Canada pour détecter les navires, et sommes habiles en ce qui concerne la connaissance de la situation dans l'espace, car nous exploitons le satellite Sapphire du MDN et des FAC pour suivre les objets en orbite. Le Canada est un chef de file des technologies de télédétection et participe activement à l'industrie spatiale depuis plus de cinquante ans et demeure un ardent défenseur sur la scène internationale du comportement responsable dans l'espace.

Alors que l'espace était autrefois l'apanage de quelques pays avancés, de plus en plus d'États se dotent désormais de capacités spatiales à des fins militaires. En outre, des entreprises commerciales proposent sur le marché libre des capacités spatiales extrêmement perfectionnées, comme des communications par satellite, des radars ainsi que des données optiques, lesquelles peuvent être utilisées à des fins civiles et militaires. De plus, certains pays mettraient au point une gamme de contremesures spatiales ou d'armes antisatellites qui menace notre accès collectif à l'espace et son utilisation. Ces armes posent des problèmes environnementaux, constituent un danger d'origine humaine et augmentent les débris dans l'espace, ce qui constitue une menace pour les systèmes spatiaux alliés.



Compte tenu de l'importance de l'espace extra atmosphérique, et des menaces qui y pèsent, le Canada devrait-il développer des moyens pour protéger ses satellites et ses capacités spatiales, et ceux de ses alliés, contre d'éventuelles attaques?

SYSTÈMES TÉLÉGUIDÉS

Les systèmes téléguidés font partie intégrante des opérations militaires modernes. La robotique militaire comprend, entre autres, les véhicules terrestres téléguidés utilisés comme robots de neutralisation d'engins explosifs ainsi que les véhicules maritimes téléguidés utilisés pour la lutte contre les mines marines et, possiblement, la guerre anti-sous-marine. Bien sûr, les systèmes aériens sans pilote (UAS) ont été utilisés, avec succès, dans le cadre de nombreuses opérations militaires, y compris par le Canada. Les UAS offrent plusieurs avantages que n'offrent pas les avions pilotés.

Le recours aux systèmes téléguidés a toutefois suscité la controverse, car un grand nombre de personnes ont critiqué l'utilisation de ce genre de capacité. La communauté internationale étudie les questions juridiques, stratégiques et morales complexes liées aux nouvelles technologies dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes.

Le Canada doit déterminer dans quelles situations il est approprié d'utiliser des systèmes téléguidés et, à plus long terme, définir la relation appropriée entre les humains et les machines.

Pour moderniser les capacités, il faudra moderniser les compétences. Les employés spécialisés dans ces domaines émergents seront très recherchés. Il s'agira donc de trouver le meilleur moyen de combler la pénurie de main-d'œuvre ayant ces compétences. Les FAC doivent-elles créer de nouveaux groupes professionnels? Sera-t-il possible de tirer parti de la réserve pour mettre à profit l'expertise du secteur privé? Est-ce que des fonctionnaires ou des entrepreneurs pourraient combler ces besoins?

APPROVISIONNEMENT

Un processus d'approvisionnement efficace en matière de défense et une industrie de la défense canadienne solide et dynamique sont importants pour la sécurité et l'économie canadiennes, non seulement pour des raisons de prospérité économique, mais pour disposer d'une gamme de capacités assurant au Canada un avantage opérationnel et technologique. Il est impératif que les FAC aient les outils appropriés pour s'acquitter de leurs tâches quotidiennes, au Canada et à l'étranger. Si le MDN a sans contredit été confronté à des problèmes lors de la réalisation de projets d'acquisition de matériel militaire importants et complexes, la vaste majorité des contrats de défense sont exécutés selon les délais et le budget prévus. Soulignons que le MDN a attribué plus de 40 000 contrats par année pour des biens et services depuis 2009, et que le nombre de contrats a même atteint les 60 000 au cours des deux dernières années financières.

Le MDN travaille avec diligence avec d'autres ministères qui sont responsables d'éléments clés du processus d'approvisionnement – Services publics et Approvisionnement Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada – afin d'améliorer l'acquisition de matériel de défense dans le cadre de diverses initiatives comme le



renouvellement des flottes de la Marine et la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense. Ces efforts se sont traduits par des améliorations comme la consultation hâtive et continue de l'industrie, comme l'illustre la publication du Guide d'acquisition annuel de la Défense, la validation indépendante par un tiers des exigences militaires liées aux grands projets d'acquisition, en établissant la Commission d'examen indépendante pour l'acquisition de la Défense, ainsi que par un effort continu en vue de mieux exploiter les projets d'acquisition pour optimiser la création d'emplois. Des efforts sont déployés afin de simplifier davantage l'acquisition de matériel de défense de façon à ce que les FAC obtiennent l'équipement dont elles ont besoin en temps opportun et de façon transparente. Cependant, il y a sans doute d'autres moyens d'améliorer ce processus.

QUESTIONS CONCERNANT LES CAPACITÉS DE DÉFENSE ET LES FORCES DE L'AVENIR :

5. L'effectif, la structure et la composition des Forces armées canadiennes doivent-elles changer par rapport à ce qu'elles sont actuellement?
6. De quelle façon le MDN et les FAC peuvent-ils améliorer la façon dont ils soutiennent la santé et le bien-être des militaires? Dans quels secteurs faut-il en faire davantage?
7. Le Canada devrait-il s'efforcer de maintenir sa capacité militaire dans l'ensemble du spectre des opérations? Le Canada pourrait-il se spécialiser dans certains groupes de capacité?
8. Quels types d'investissements le Canada devrait-il faire dans le cyberspace, l'espace et les systèmes téléguidés? Dans quelle mesure le Canada devrait-il s'efforcer de suivre le rythme de ses principaux alliés dans ces domaines et d'être en mesure d'interopérer avec eux?
9. Quelles mesures supplémentaires le MDN pourrait-il prendre, en collaboration avec des ministères partenaires, pour améliorer le processus d'acquisition de matériel de défense?



BUDGET DE LA DÉFENSE

FINANCER LES BESOINS DU CANADA EN MATIÈRE DE DÉFENSE

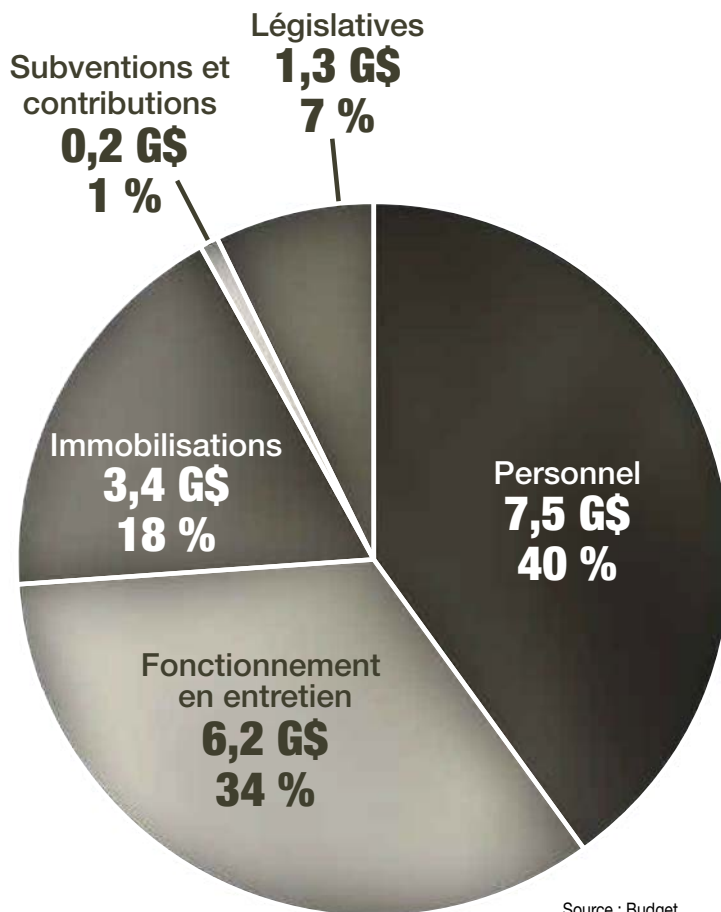
L'examen de la politique de défense sera essentiel pour définir les missions, les rôles et les capacités futures des Forces armées canadiennes. Cette nouvelle vision en ce qui concerne la défense doit être abordable. Quel niveau de ressources sera nécessaire pour répondre aux besoins du Canada en matière de défense?

Le budget des Forces armées canadienne, même s'il fluctue, représentait environ 1 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) au cours des dix dernières années. Lors du Sommet de l'OTAN de 2014 au Pays de Galles, les chefs d'État et de gouvernement des 28 pays membres de l'OTAN ont pris l'engagement suivant à l'égard des investissements de défense : viser à dépenser 2 p. 100 de leur PIB pour la défense. Même si le pourcentage du PIB est une

façon de mesurer les investissements en matière de défense d'un pays dont on peut discuter la pertinence, cet objectif visé anime le débat entre les alliés. Il importe aussi de reconnaître qu'il y a des écarts importants dans la façon dont les pays calculent leur budget de défense.

La Défense nationale constitue l'un des éléments les plus importants du budget global du gouvernement du Canada, soit 6,6 p. 100 des dépenses totales et 20 p. 100 des dépenses de programme en 2015-2016. Le Canada évalue ses dépenses militaires selon les ressources requises pour soutenir des FAC efficaces et aptes. Au final, nous devons donner aux FAC les moyens de leurs ambitions, ce qui exigera des priorités claires et des décisions stratégiques quant à la façon d'investir des ressources limitées en assurant un impact optimal. Quelles devraient être les priorités en matière d'investissement et quels sont les compromis qui en découlent?

BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2016-2017 DE 18,64 MILLIARDS \$



Source : Budget principal des dépenses 2016-2017

Personnel : Dépenses liées aux traitements et salaires des employés

Fonctionnement et entretien : Dépenses liées à l'entretien des installations et de l'équipement

Immobilisations : Dépenses liées à la construction et à l'acquisition de biens

Législatives : Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, comme les pensions

Subvention : Un type de paiement de transfert versé par le gouvernement qui ne fait pas l'objet de vérification et qui est restreint par le législateur pour ce qui est du montant, du bénéficiaire et souvent de l'objet, par l'entremise du projet de loi de crédits connexe

Contribution : Un type de paiement de transfert versé par le gouvernement qui est conditionnel, qui fait l'objet de vérification et qui a moins de restrictions qu'une subvention

QUESTIONS CONCERNANT LA CONTRIBUTION DU BUDGET DE LA DÉFENSE :

10. De quelles ressources les FAC auront-elles besoin pour répondre aux besoins du Canada en matière de défense?



CONCLUSION

Défendre le Canada et l'Amérique du Nord ainsi que contribuer à un large éventail d'opérations sur la scène internationale restent des priorités pour les FAC. Le contexte de la sécurité a toutefois changé, et il est temps de réfléchir au rôle des FAC au Canada, sur le continent et à l'étranger, et aux ressources et à l'équipement dont elles ont besoin. Ce processus

devrait s'appuyer sur les attentes des Canadiens à l'égard de leur armée, au Canada et à l'étranger. Nous invitons les Canadiens ayant lu le présent document et les questions qu'il contient à participer à l'examen de la politique de défense et à nous aider à créer une nouvelle politique qui orientera les FAC et le MDN au cours des années à venir.



PRINCIPALES QUESTIONS DE CONSULTATION

1. Est-ce qu'il y a des menaces qui pèsent sur la sécurité du Canada qui ne sont pas contrées adéquatement?
2. Quels rôles les Forces armées canadiennes devraient-elles jouer à l'échelle nationale, notamment pour appuyer les autorités civiles?
3. De quelle façon la coopération canado-américaine en matière de défense de l'Amérique du Nord devrait-elle évoluer au cours des prochaines années d'après vous?
4. Quelle forme la contribution des FAC aux opérations de soutien de la paix devrait-elle prendre? Les FAC pourraient-elles jouer un rôle de prévention des conflits plutôt que d'intervenir après l'éclatement de ceux-ci?
5. L'effectif, la structure et la composition des Forces armées canadiennes doivent-elles changer par rapport à ce qu'ils sont actuellement?
6. De quelle façon le MDN et les FAC peuvent-ils améliorer la façon dont ils soutiennent la santé et le bien-être des militaires? Dans quels secteurs faut-il en faire davantage?
7. Le Canada devrait-il s'efforcer de maintenir sa capacité militaire dans l'ensemble du spectre des opérations? Le Canada pourrait-il se spécialiser dans certains groupes de capacité?
8. Quels types d'investissements le Canada devrait-il faire dans le cyberspace, l'espace et les systèmes téléguidés? Dans quelle mesure le Canada devrait-il s'efforcer de suivre le rythme de ses principaux alliés dans ces domaines et d'être en mesure d'interopérer avec eux?
9. Quelles mesures supplémentaires le MDN pourrait-il prendre, en collaboration avec des ministères partenaires, pour améliorer le processus d'acquisition de matériel de défense?
10. De quelles ressources les FAC auront-elles besoin pour répondre aux besoins du Canada en matière de défense?

COMMENT PARTICIPER

Nous souhaitons connaître votre point de vue quant à la politique de défense dont le Canada a besoin pour défendre ses intérêts au pays comme à l'étranger. Nous invitons tous les Canadiens à participer à cet important processus en soumettant leur rétroaction d'ici le 31 juillet 2016 en ligne au Canada.ca/consultations-defense ou par écrit à :

Consultations sur la politique de défense
a/s de IPSOS
1, rue Nicholas, bureau 1400
Ottawa, ON
K1N 7B7

ANNEXE

FORCES OPÉRATIONNELLES DES FAC

MARINE ROYALE CANADIENNE

Flotte canadienne de l'Atlantique

-  **7** frégates de la classe Halifax
-  **1** destroyer de la classe Iroquois
-  **6** navires de défense côtière de la classe Kingston
-  **2** sous-marins de patrouille à long rayon d'action de la classe Victoria
-  Unité de plongée de la Flotte


Flotte canadienne du Pacifique

-  **5** frégates de la classe Halifax
-  **6** navires de défense côtière de la classe Kingston
-  **2** sous-marins de patrouille à long rayon d'action de la classe Victoria
-  Unité de plongée de la Flotte
-  Groupe des opérations tactiques maritimes – Équipe d'arraisonnement améliorée

ARMÉE CANADIENNE

3 groupes-brigades mécanisés


Chacun comprenant :

-  **3** bataillons d'infanterie (env. **575 soldats**); équipés de **VBL** et de **VPBT**
-  Régiment blindé (env. **550 soldats**); équipé de **chars Leopard II** et de **véhicules de reconnaissance**
-  Régiment d'artillerie (env. **550 soldats**); équipés de **d'obusiers M 777 Howitzer tractés**
-  Régiment du génie (env. **510 soldats**); équipé de **divers véhicules de génie**
-  Bataillon des services (env. **1 000 soldats**); équipé principalement de **véhicules de soutien lourds**

115 unités de la Première réserve de l'Armée

-  Organisées en **10 groupes-brigades**

5 groupes de patrouilles des Rangers canadiens

-  Environ **5 000 membres**

FORCES OPÉRATIONNELLES DES FAC

AVIATION ROYALE CANADIENNE

4 escadrons d'appui tactique

 CF-188 Hornet





5 escadrons d'hélicoptères tactiques

 **4** avec CH-146 Griffon
 **1** avec CH-147 Chinook



5 escadrons de transport

 CC-144 Challenger
 CC-177 Globemaster III
 CC-130J Hercules
 CC-150 Polaris
 CC-138 Twin Otter


5 escadrons de recherche et sauvetage

 CC-130 Hercules
 CC-115 Buffalo
 CH-149 Cormorant
 CC-146 Griffon

2 escadrons d'hélicoptères maritimes

 CH-124 Sea King; transition vers le
 CH-148 Cyclone

3 escadrons de patrouille à long rayon d'action

 CP-140 Aurora

1 escadron de contrôle et d'alerte (Aérospatiale) NORAD



FORCES D'OPÉRATIONS SPÉCIALES

Unités d'opérations spéciales

Force opérationnelle interarmées 2
Régiment d'opérations spéciales du Canada
Unité interarmées d'intervention du Canada
Escadron d'opérations spéciales d'aviation

FORCES INTERARMÉES

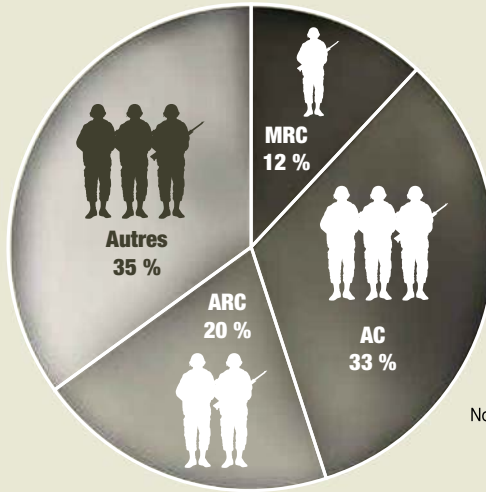
Quartier général, 1^{re} Division aérienne du Canada

Régiment de soutien interarmées
Groupe de soutien interarmées
4^e Régiment d'appui du génie
4^e Régiment d'artillerie (Appui général)
21^e Régiment de guerre électronique

non à l'échelle

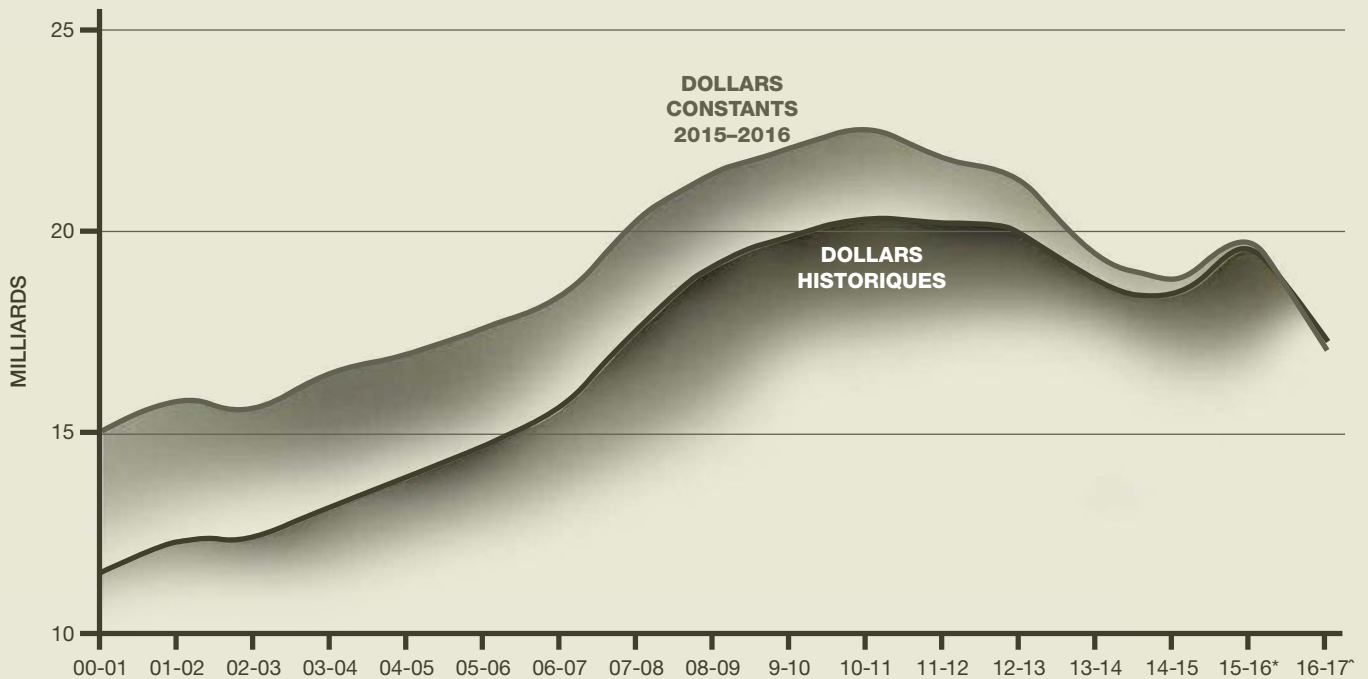
ANNEXE FAITS ET CHIFFRES

COMPOSITION DES FAC PAR SERVICE



Note : La catégorie « Autres » représente le COMFOSCAN, le COIC, le COMRENSFC, le CPM, le GSSFC et le soutien opérationnel

TENDANCE HISTORIQUE DES DÉPENSES MILITAIRES



Sources : Comptes publics du Canada (vol. III), Autorisations finales de dépenser du Ministère (milliards \$), Comptes publics du Canada (vol. II), Dépenses réelles du Ministère (milliards \$)

*Budgets principal et supplémentaire des dépenses 2015-2016 A, B

^Budget principal des dépenses 2016-2017

ANNEXE OPÉRATIONS NATIONALES



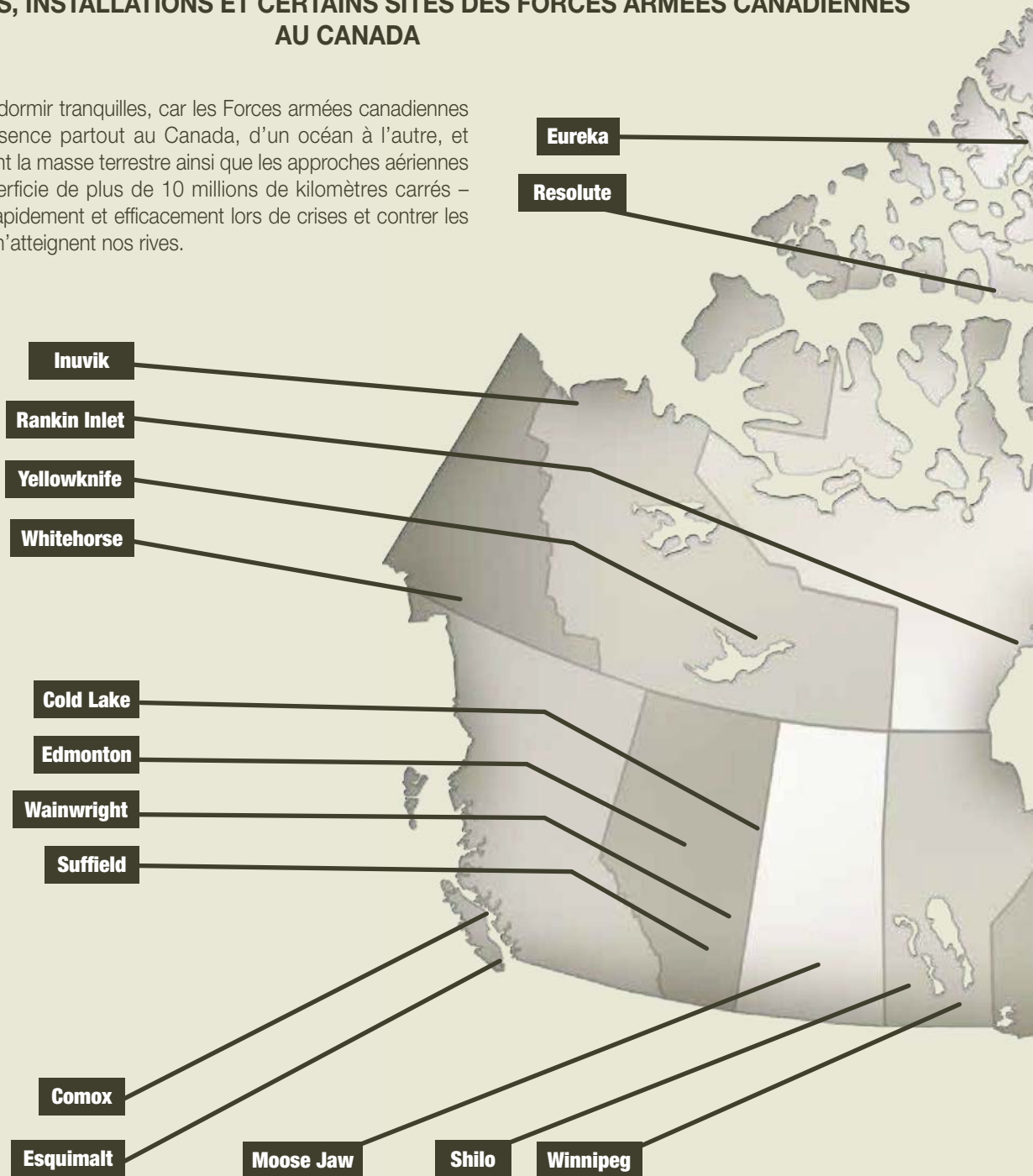
Communications dans l'Arctique Op NEVUS	1	Contrôle des avalanches Op PALACHI	5	Surveillance et présence nationales Op LIMPID / QIMMIQ	9	Soutien aux autres ministères du GC Neutralisation des explosifs et des munitions	12
Réapprovisionnement de la SFC Alert Op BOXTOP	2	Recherche et sauvetage Aéronautique et maritime	6	Réponse aux menaces aériennes nationales Soutien du CCIFC à l'Op NOBLE EAGLEE	10	Soutien aux autres ministères du GC Op LENTUS – Inondations	13
Souveraineté de l'Arctique Op NANAPUT / NANALIVUT Op NANOOK & Patrouilles du 1 GPRC	3	Soutien à la GRC / l'ASFC Navire d'immigrants irrégulier Op POSEIDON	7	Vols d'observation de l'EMIS VCA Soutien du CCIFC à l'Op OPEN / TRANSIT SKIES	11	Soutien aux autres ministères du GC Patrouilles de surv. des pêches	14
Soutien au MPO Op DRIFTNET	4	Soutien à la GRC Soutien aux opérations antidrogues	8			Soutien à la GRC Escorte de navires militaires	15

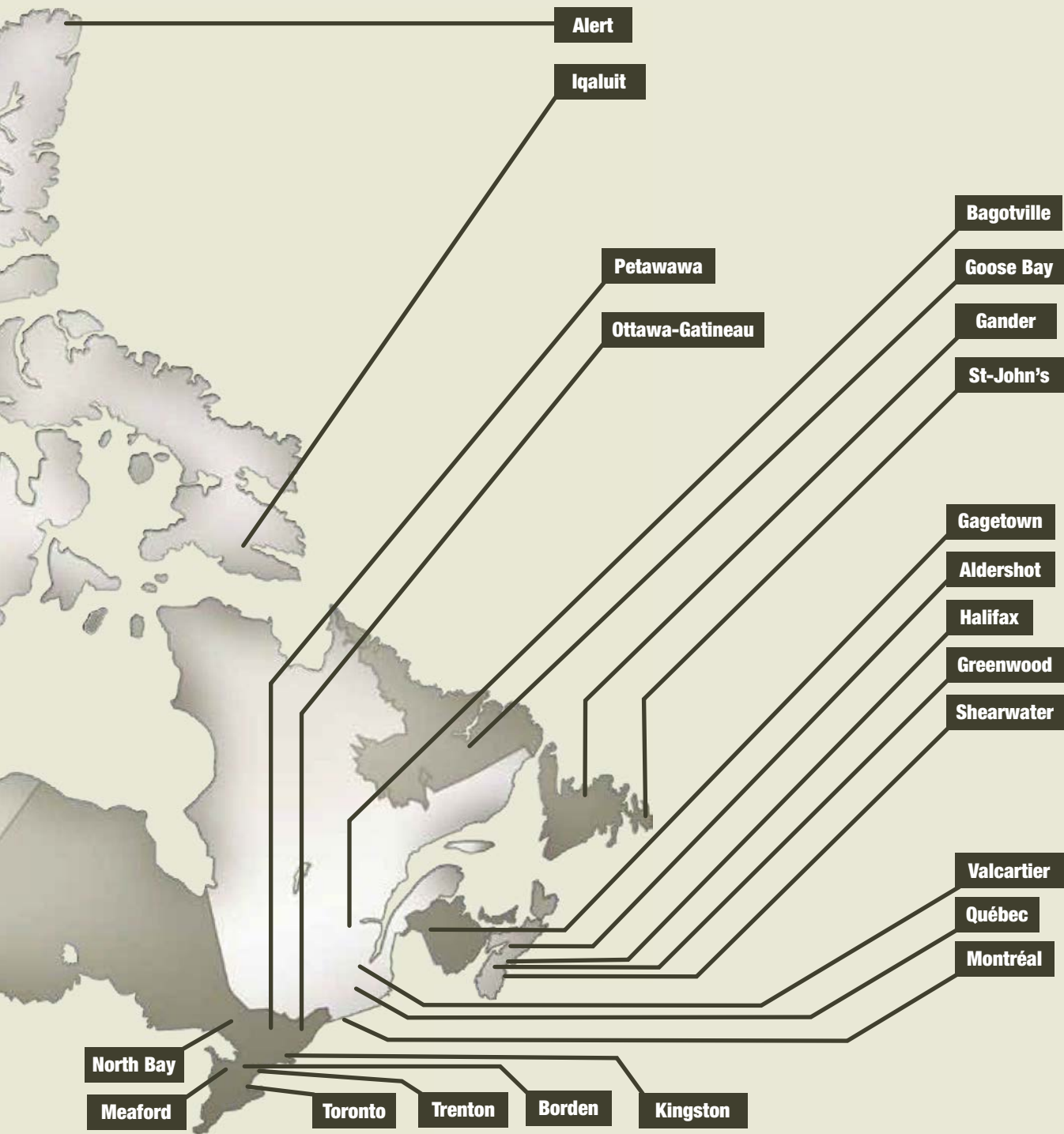
Les opérations présentées ne sont pas toutes actives à l'heure actuelle, mais représentent des missions que les FAC sont en mesure d'effectuer sur demande.

ANNEXE PRÉSENCE DES FAC AU CANADA

BASES, ESCADRES, INSTALLATIONS ET CERTAINS SITES DES FORCES ARMÉES CANADIENNES AU CANADA

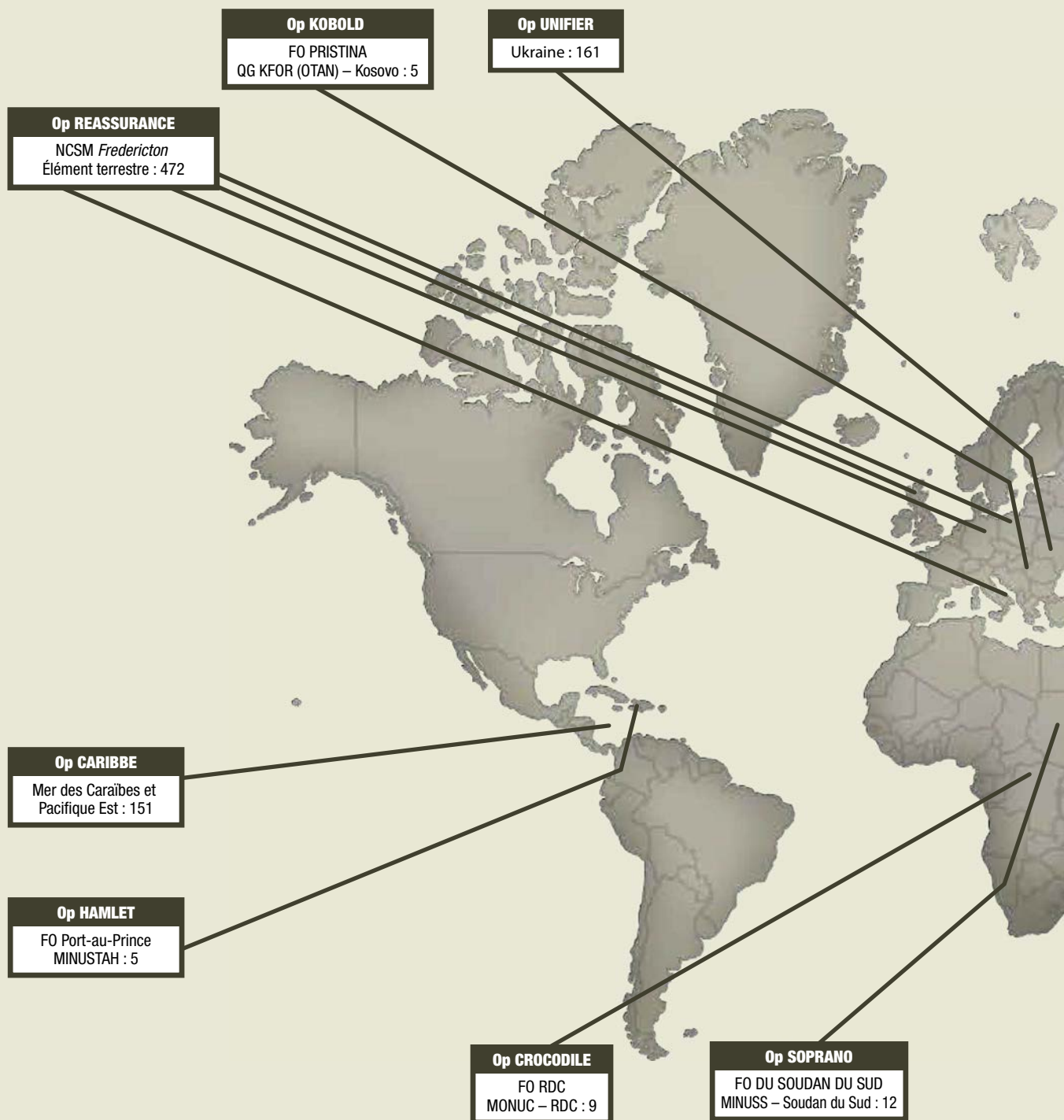
Les Canadiens peuvent dormir tranquilles, car les Forces armées canadiennes assurent une vaste présence partout au Canada, d'un océan à l'autre, et surveillent continuellement la masse terrestre ainsi que les approches aériennes et maritimes – une superficie de plus de 10 millions de kilomètres carrés – pour pouvoir intervenir rapidement et efficacement lors de crises et contrer les menaces avant qu'elles n'atteignent nos rives.

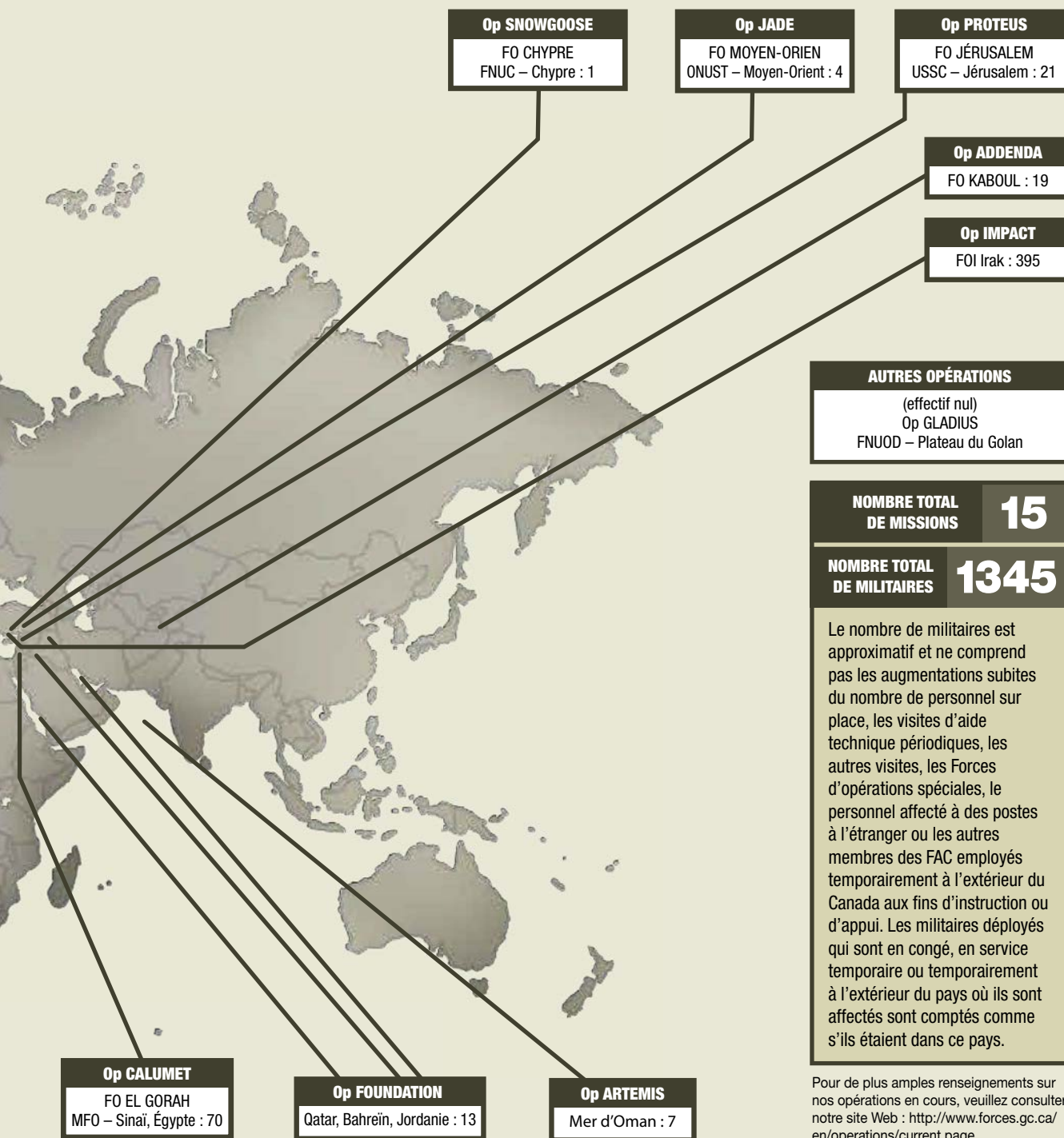




ANNEXE

OPÉRATIONS INTERNATIONALES





ANNEXE

GLOSSAIRE DES ACRONYMES

AC	Armée canadienne
ACC	Anciens Combattants Canada
AM	autres ministères
ARC	Aviation royale canadienne
ASFC	Agence des services frontaliers du Canada
CCIFC	Centre de commandement intégré des Forces canadiennes
COIC	Commandement des opérations interarmées du Canada
COMFOSCAN	Commandement – Forces d’opérations spéciales du Canada
COMRENSFC	Commandement du renseignement des Forces canadiennes
CPM	Chef du personnel militaire
EIILL	État islamique en Irak et au Levant
ÉMIS	État-major interarmées stratégique
É.-U.	États-Unis
FAC	Forces armées canadiennes
FMO	Force multinationale et Observateurs
FO	force opérationnelle
GRC	Gendarmerie royale du Canada
GSSFC	Groupe des Services de santé des Forces canadiennes
KFOR	Force pour le Kosovo de l’OTAN
GPRC	Groupe de patrouilles des Rangers canadiens
MDN	ministère de la Défense nationale
MINUSS	Mission des Nations Unies au Soudan du Sud
MINUSTAH	Missions des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MONUSCO	Mission de l’Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
MPO	ministère des Pêches et des Océans
MRC	Marine royale canadienne
NORAD	Commandement de la défense aérospatiale de l’Amérique du Nord
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUSTO	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve
OTAN	Organisation du Traité de l’Atlantique Nord
PIB	produit intérieur brut
R.-U.	Royaume-Uni
SFC	Station des Forces canadiennes
SPG	le système de positionnement géographique
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
USSC	coordonnateur de la sécurité des États-Unis
VCA	vérification du contrôle des armements